

## COMPTE-RENDU

Assemblée Générale Mardi 20 mai 2014, 18h00, La Mure-Argens

Présents: Odile Lallement, Rachel Letang, Muriel Maury, Christel Mochet, Bernard Molling, Odile Boetti-Rémy, Françoise Tabard, Michèle Tyran, Danièle Lieutier, Marie-Christine César, Nicole Lefebvre, Lucien Gautier, Eric Isoard, Pierre Bonnet, Cassandéra Basset, Pascal Serrano, Jean Mazzoli, Juliette Grossmith, Liby-Maryse Colot, Lucie Capdeville, Oriane Barrois, Patrick Mac Lean

**Excusés**: Madame la Préfète, Serge Prato, Paul Giraud, Alberte Vallée, Hugues Béesau, Audrey Zorzan, Bernard Clap, Emilie Auzou (pouvoir à C. Mochet), Michel Berlo (pouvoir à N. Lefebvre), Christian Reboul (pouvoir à O. Boetti-Rémy), Thierry Viale (pouvoir à P. Serrano).

# > Rappel de l'Ordre du Jour :

- > Présentation d'Art et Culture Fabri de Peiresc, de son équipe et des représentants communautaires récemment désignés;
- > Présentation et vote du bilan moral 2013 : retour sur les **temps forts** et les **projets** qui ont marqué l'année ;
- > Présentation et vote du bilan financier, lecture du rapport du commissaire aux comptes ;
- > Présentation et vote du programme d'activités et du budget 2014 : zoom sur les principaux projets en cours ;
- > Composition du Conseil d'Administration ;
- > Questions diverses.

Après avoir vérifié que le quorum était atteint et avoir invité les personnes de l'assemblée à se présenter, C. MOCHET, Présidente d'Art et Culture Fabri de Peiresc, ouvre la séance.

Présentation d'Art et Culture Fabri de Peiresc, de son équipe et des représentants communautaires récemment désignés

M. MAURY et O.BARROIS reviennent sur l'histoire de l'association, présentent ses axes d'intervention et son mode de fonctionnement actuel.

Un diaporama était projeté.

> Présentation et vote du bilan moral 2013 : retour sur les temps forts et les projets qui ont marqué l'année

L.CAPDEVILLE et O.BARROIS présentent le rapport d'activités de l'année 2013.

Un diaporama était projeté et le rapport d'activités complet était en consultation.

Une synthèse des principaux chiffres liés à la programmation 2013 ainsi qu'une carte de sa répartition territoriale étaient distribuées.

Après la présentation, C.MOCHET soumet le bilan moral 2013 au vote de l'assemblée. <u>Il est adopté à</u> l'unanimité.

# > Présentation et vote du bilan financier, lecture du rapport du commissaire aux comptes

M. MAURY et O.BARROIS présentent le rapport financier de l'année 2013 et reviennent sur les principaux chiffres du bilan comptable.

Un diaporama était projeté et les comptes complets étaient en consultation.

Une synthèse des comptes 2013 et un tableau comparatif du budget prévisionnel 2013 et des recettes et dépenses réelles 2013 étaient distribués.

E. ISOARD, commissaire aux comptes, procède à la lecture de son rapport.

Le rapport du commissaire aux comptes était en consultation.

C.MOCHET soumet le bilan financier 2013 au vote de l'assemblée et propose d'inscrire le résultat (-836€) au report à nouveau. <u>Le bilan financier est adopté à l'unanimité et sa proposition d'inscrire le résultat au report à nouveau est acceptée.</u>

Elle soumet le rapport du commissaire aux comptes au vote et demande l'approbation de l'assemblée pour donner quitus aux administrateurs. <u>Le rapport du commissaire aux comptes est adopté à l'unanimité et l'assemblée donne quitus aux administrateurs</u>.

- > Présentation et vote du programme d'activités et du budget 2014 : zoom sur les principaux projets en cours ;
- C. MOCHET présente le rapport d'orientation de l'année 2014. Son rapport est complété par une présentation du projet Leader par P. MAC-LEAN (stagiaire) : « Programmation culturelle : vers une professionnalisation des acteurs du tourisme ».

#### Un diaporama était projeté.

- B. MOLLING demande si l'association prévoit de s'impliquer auprès des collectivités dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires. O. LALLEMENT lui indique qu'Art et Culture n'a jusqu'alors pas reçu de saisie officielle sur cette problématique, en dehors de celle de la communauté de communes du Haut Verdon Val d'Allos. O. BARROIS ajoute que le Conseil d'Administration s'est positionné sur ce dossier, préconisant que l'association soutienne les collectivités eu égard à son rôle d'accompagnement (soutien à la recherche d'intervenants artistiques, à la construction d'un projet culturel) mais sans pour autant assurer une présence auprès des enfants pendant les temps dédiés aux activités.
- L.M. COLOT demande si des actions en faveur du livre et de la lecture, et plus particulièrement en direction de la petite enfance, seront maintenues en 2014. O.LALLEMENT lui indique que ces thématiques font bien toujours partie des préoccupations de l'association. C'est précisément en appui sur ce type d'actions qu'Art et Culture a construit sa candidature aux Trophées Edf. L. CAPDEVILLE ajoute que ces thématiques ont été fragilisées en 2014 en raison d'une baisse du budget dédié à la programmation culturelle mais qu'elles restent pour autant très liées à l'identité de l'association.
- M. TYRAN présente le budget prévisionnel de l'année 2014.

#### Le budget prévisionnel 2014 était distribué.

C. MOCHET soumet le programme d'activités et le budget prévisionnel 2014 au vote de l'assemblée. <u>Ils sont adoptés à l'unanimité</u>.

## > Composition du Conseil d'Administration

O. LALLEMENT fait un point sur la composition du Conseil d'Administration.

A. LAGOUTTE, C. BLUA, R. BELLEMERE, R. MICHEL, C. DE GRASSET et D. PERROT-GROSSO sont sortants.

Suite aux élections municipales, les nouveaux délégués de la communauté de communes du Pays d'Entrevaux sont L. GAUTIER et M.C. CESAR. Les nouveaux délégués de la communauté de communes du Moyen Verdon sont T. VIALE et P. SERRANO. Les délégués des communautés de communes du Haut-Verdon Val d'Allos et du Teillon n'ont pas encore été désignés.

- J. MAZZOLI précise qu'il est membre du Conseil d'Administration à titre individuel. La Communauté de communes Terres de Lumière s'étant désengagée du projet de l'association, elle n'a plus de délégués qui y siègent.
- O. LALLEMENT demande si des membres de l'assemblée souhaitent présenter leur candidature au Conseil d'Administration.
- L.M. COLOT demande si une participation au Conseil d'Administration serait compatible avec le fait qu'elle propose par ailleurs des prestations tarifées à l'association. O. LALLEMENT estime qu'il n'y a aucune contre indication. O. BARROIS pense quant à elle qu'il est préférable d'éviter de multiplier les rôles dans le projet de l'association.
- D. LIEUTIER, présidente de l'association des Cinq Saisons de Colmars, et B. MOLLING, se portent candidats.
- O. LALLEMENT soumet au vote de l'assemblée les candidatures de D. LIEUTIER et de B. MOLLING au Conseil d'Administration. <u>Leurs candidatures sont acceptées à l'unanimité</u>.

#### > Questions diverses

- C. MOCHET demande aux membres de l'assemblée s'ils souhaitent s'exprimer.
- J. MAZZOLI souhaiterait connaître le positionnement du bureau de l'association quant à ses liens avec la communauté de communes Terres de Lumière. Il indique qu'il avait rencontré la directrice de l'association pour mettre en place un programme de rencontres avec les élus. Le Bureau du Conseil Communautaire ayant lieu la semaine suivante, il souhaiterait savoir où en est l'association par rapport à ce programme.
- O. BARROIS lui indique que le bureau a validé ce programme de rencontres mais qu'elle a pris du retard dans sa mise en œuvre. Trois rendez-vous, avec les maires de Vergons, du Fugeret et de Saint-Benoît, sont pour l'heure planifiés.
- C. MOCHET ajoute que cela lui semble difficile d'intervenir en Bureau du Conseil Communautaire, en raison des délais. Par contre, elle réaffirme sa volonté de faire le maximum pour retisser des liens avec la communauté de communes et s'engage à avancer sur ce dossier d'ici la fin du mois de juin.
- O. BARROIS indique par ailleurs que l'association est à la recherche active de bénévoles et de relais sur l'ensemble du territoire afin de soulager l'équipe, notamment sur les actions de communication, sur la montage et démontage des spectacles et pour l'accueil des artistes et intervenants à domicile. Elle invite donc les membres de l'assemblée à relayer cette information sur leurs territoires respectifs.

Plus aucune remarque n'étant formulée, C. MOCHET remercie l'assemblée et lève la séance.